

HISTOIRE D'UN INSIGNE

L'INSIGNE DE LA 6ème D.L.B. - ANTECEDENTS ET DERIVES

Certains, à propos de l'insigne de la 6ème division légère blindée, disent ou écrivent qu'il comporte un chiffre 6 fait de feuilles de laurier.

D'autres s'interrogent à propos du fond : de gueules comme l'écu des armes de Nîmes (Gard), ville d'implantation de l'état-major de la division ?.

Disons-le tout de suite, il ne s'agit pas de laurier et le rouge n'est pas celui des armoiries de Nîmes. Nous en reparlerons plus loin, après un coup d'oeil aux antécédents de la 6ème D.L.B. et de sa symbolique.

En 1952, homologation par le S.H.A.T., numéro G.919, de l'insigne de la 6ème division blindée : gantelet d'armure d'argent (symbolisant la force blindée) sur un écu tranché bleu/blanc : voir figure 1. Les temps alors étant aux restrictions, en fin de compte la 6ème D.B. restera virtuelle et sera assez rapidement dissoute.

Une vingtaine d'années plus tard, une nouvelle 6ème D.B. voit le jour dans le cadre de la loi de programmation militaire 1977-1982.

Pour constituer son insigne, elle reprend le gantelet de ses anciens et le place sur les armoiries de l'Alsace, la quasi totalité (1) des éléments de la division y stationnant : voir figure 2. On remarquera que ces armoiries ont été allégées en vue d'aérer la composition (pour les armoiries complètes de l'Alsace, se reporter à la figure 3). Homologation par le S.H.A.T. sous les numéros G.2558 (insigne métallique) et G.2559 (insigne tissé).

A noter que jusqu'en 1984 l'insigne sera conjointement celui de la 6ème D.B. et de la 62ème division militaire territoriale, le commandement étant unique comme prévu lorsqu'il y avait concordance du territoire d'une division blindée (ou d'infanterie) avec celui d'une D.M.T., ce qui était le cas (2).

Le 1er juillet 1984, dissolution de la 6ème D.B; son insigne n'a plus cours. (La 62ème D.M.T. se choisira un nouvel insigne, non reproduit ici car hors sujet).

La 6ème D.B. a cessé d'exister : la 6ème division légère blindée est constituée pour faire partie de la F.A.R. (Force d'action rapide) et comprend sept régiments (3) :

- 6ème Régiment de commandement et de soutien (Nîmes),
- 1er Régiment étranger de cavalerie (Orange),
- 1er Régiment de spahis (Valence),
- 2ème Régiment étranger d'infanterie (Nîmes),
- 21ème Régiment d'infanterie de marine (Fréjus),
- 68ème régiment d'artillerie (La Valbonne),
- 6ème Régiment étranger du génie (L'Ardoise).

(1) Toute la 6ème D.B. était en Alsace, sauf le 4ème régiment de cuirassiers qui se trouvait à Bitche (Moselle), E-M et 6ème R.C.S. à Strasbourg, 2ème Dragons à Haguenau, 152ème R.I. à Colmar, 153ème R.I. à Mutzig, 12ème R.A. à Oberhoffen et 9ème R.G. à Neuf-Brisach.

(2) Relations publiques et Information Liaison de la 6ème D.B./62ème D.M.T. Lettre n° 663, 6 août 1982, à l'auteur.

(3) "Terre-Magazine" n° 75 juillet-août 1996.

Pour son insigne, la 6ème D.L.B. va emprunter un élément aux armes de la ville de Nîmes et deux à ses ascendants.

Les armoiries de Nîmes sont : “de gueules au palmier de sinople sur une terrasse du même, au crocodile contourné d’azur, inscription COL à dextre et NEM à senestre, d’or” (4) : voir figure 4 (5). L’écu, certes est de gueules, mais il n’est pas intervenu dans l’élaboration du nouvel insigne, on le verra plus loin. Le palmier par contre a retenu l’attention du concepteur qui y a “prélevé” une palme pour la façonner en forme de chiffre 6 (6). Homologation G.3164 (insigne métallique) et G.3165 (insigne tissé) : voir figure 5.

Du gantelet nous connaissons l’origine et le cheminement. Celui de la première 6ème D.B., et celui de la seconde, sont quasi les mêmes à quelques fioritures près. Celui de la 6ème D.L.B. n’a plus le pouce écarté, comporte plus de “plaques” de protection (six au dos de la main contre quatre précédemment, cinq au “crispin” alors qu’il n’y en avait pas avant) et son “crispin” est moins évasé. Sans doute ces petites différences sont-elles dues aux fabricants, respectivement Drago (G.919), Arthus-Bertrand (G.2558) et Delsat (G.3164).

Reste l’écu de gueules... Présentant l’insigne de la 6ème D.L.B., le cabinet du général commandant signalait que le “pourpre de l’écu est celui de l’ancienne D.B.” (6). Le S.H.A.T. de son côté précise bien que “l’insigne de la 6ème D.L.B., homologué G.3164, a repris la couleur rouge du champ de l’insigne de la 6ème division blindée, homologué G.2558 en 1977. Cette couleur correspondait aux armes de la Basse-Alsace et de la Haute-Alsace sur lesquelles étaient implantées les unités de la 6ème D.B. (7) (8)

Pas de laurier..., pas de rouge nîmois..., disait notre entrée en matière : les éléments présentés ensuite confirment la justesse de ces affirmations.

Lucien LEPPERT



(4) S.N.A./Dessins héraldiques : Fred Neukomm. “La France héraldique”, tome III, notice 144. Boulogne-sur-s., éditions Sanka, s.d. (vers 1930-1935 ?).

(5) Dessin d’après un document d’avant 1981 du Fonds patrimonial de Nîmes. En 1986 les armoiries ont été modernisées sous forme d’un logo basé sur le palmier et le crocodile.

(6) Cabinet du général commandant le 6ème D.L.B. Lettre n° 80, 29 octobre 1984, à l’auteur.

(7) S.H.A.T. Lettre n° 006360, 24 juillet 1991, à l’auteur.

(8) L’écu de Basse-Alsace est de gueules, tout comme celui de la Haute-Alsace. Les deux, combinés par partition (voir fig. 3), donnent un écu également entièrement de gueules.



Fig. 1



Fig. 2

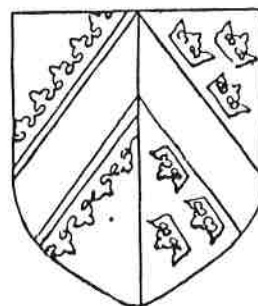


Fig. 3

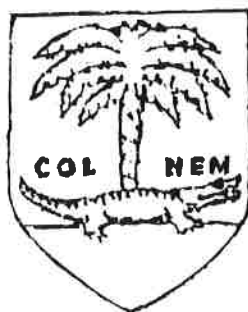


Fig. 4



Fig. 5

Un événement attendu,
la parution du numéro spécial Arme Blindée Cavalerie !...

Premier fascicule* : LES HUSSARDS ET LEURS INSIGNES

24 pages, avec textes sur l'histoire de cette subdivision de l'Arme et de ses corps de troupe,
ainsi qu'une description des différents insignes,

TOUS REPRODUITS EN COULEURS

au prix de lancement jusqu'au 31 décembre 1998

de **F. 80,00** port compris

* Il était en effet très vite apparu que la publication en une seule livraison d'un ouvrage sur les insignes de l'Arme Blindée Cavalerie se serait heurtée à d'insurmontables difficultés, et de ce fait, il existait un risque de ne jamais le voir publié.

Il a donc été décidé, après réflexion de le faire paraître par fascicules successifs, représentant chacun une subdivision de l'Arme. L'aspect homogène de ceux-ci permettra ultérieurement un regroupement aisé.